

*Concile
111. de
Constantinople.*

dre, ni de soutenir qu'il eût été dans d'autres sentimens. Mais si l'on trouve étrange que les Legats aient souffert que l'on condamnât la memoire d'Honorius, combien doit-on trouver plus étrange qu'ils aient souffert qu'on falsifiât les Actes du Concile, pour y insérer sa condamnation? Quand Honorius seroit excusable, ils ont pu avoir des raisons pour ne pas opposer à sa condamnation; le bien de la paix & la crainte d'apporter du trouble, les a pu faire acquiescer au jugement du Concile: mais on ne scauroit trouver de raison qui pût excuser leur prévarication, s'ils avoient corrompus les Actes du Concile, pour y mettre la condamnation d'Honorius.

Je ne m'amuse pas à refuter les autres raisons de Baronius, qui sont de pures petitions de principe, n'en aiant déjà que trop dit sur ce sujet; parce qu'à présent son sentiment sur la corruption des Actes du sixième Concile est entièrement abandonné, & qu'il passe pour constant qu'Honorius a été condamné dans le sixième Concile. Cela supposé, il nous reste deux questions à examiner, s'il a été bien condamné ou non; & pour quelle raison il a été condamné.

Pour décider ces questions, il ne faut que lire les lettres de Sergius & d'Honorius, & se souvenir des circonstances du fait. Cyrus Patriarche d'Alexandrie, pour réunir les Theodosiens avoit approuvé cette expression, qu'il n'y avoit en JESUS-CHRIST qu'une operation; Sophronius s'étoit opposé à cette doctrine; Sergius avoit approuvé la conduite & la doctrine de Cyrus: mais pour le bien de la paix il avoit jugé qu'il valoit mieux ne point agiter cette question, & ne point assurer qu'il y avoit en JESUS-CHRIST ni une ni deux operations, en se contentant de dire que la même personne faisoit des actions divines & humaines; parce que quand on se sert de l'expression d'une seule operation, il semble que l'on confond les deux natures; & que quand on dit deux operations, il semble qu'on donne lieu à assurer qu'il y a deux volontez contraires en JESUS-CHRIST: ce que l'on ne peut soutenir, parce que l'ame de JESUS-CHRIST n'a jamais eu aucun mouvement de son chef, ni contraire à ceux du Verbe; mais tel que le Verbe a voulu & quand il le vouloit. En un mot, & que comme notre corps est gouverné & conduit par notre ame, de même l'ame de JESUS-CHRIST a été conduite & regie par sa Divinité. C'est ainsi que Sergius s'explique dans sa lettre à Honorius, & lui demande son sentiment.

Que répond à cela ce Pape? Il approuve la conduite de Sergius, il loué sa lettre, il suit

ses sentimens, il ordonne que l'on ne parlera plus d'une ou de deux operations de JESUS-CHRIST, & qu'on laissera cette question à agiter aux Grammairiens; il déclare même qu'il reconnoît qu'il n'y a qu'une seule volonté en JESUS-CHRIST. Il écrit ensuite à Eulogius de ne plus soutenir qu'il y a deux operations en JESUS-CHRIST; il écrit encore à Sergius une seconde lettre pour ordonner le silence sur cette question. Qu'ont fait davantage Sergius, Pyrrhus, Paul, & les autres Monothelites condamnés dans ce Concile? Ils étoient dans deux erreurs: 1. Qu'il ne falloit point dire qu'il y eût une ou deux operations en JESUS-CHRIST, & s'abstenir d'agiter cette question. 2. Qu'il falloit dire qu'il n'y avoit qu'une volonté en JESUS-CHRIST, parce que l'ame de JESUS-CHRIST étoit conduite & regie par sa Divinité. Honorius établit nettement ces deux points: on ne peut donc l'excuser que l'on n'excuse aussi les Patriarches de Constantinople. On dira que quand il a dit qu'il n'y avoit qu'une volonté en JESUS-CHRIST, il a dit cela pour exclure la contrariété de volontez; & que la raison qu'il en rend le montre évidemment: *Nous avouons*, dit-il, *qu'il n'y a qu'une volonté en JESUS-CHRIST, parce qu'il n'a pris que notre nature & non pas notre peccé... & qu'il n'avoit point d'autre loi dans ses membres, ni de volonté contraire.* Mais si cette raison peut servir à défendre Honorius, on doit aussi défendre Sergius qui rend la même raison, & avoue dans sa lettre, que l'ame de JESUS-CHRIST a eu ses mouvemens propres qui étoient dirigés & conduits par sa Divinité. On peut à plus forte raison excuser Paul son successeur, qui dans sa lettre à Theodore dit, que la seule raison pour laquelle il ne reconnoît en JESUS-CHRIST qu'une volonté; c'est de peur qu'on n'admette une contrariété de volontez en JESUS-CHRIST, ou que l'on ne dise qu'il y a en lui deux personnes qui ont leurs volontez différentes. Que ce n'est pas pour aneantir la nature humaine ou aucune partie de son ame, qu'il ne veut admettre qu'une volonté; mais pour marquer que l'ame de JESUS-CHRIST a été remplie des dons de la Divinité, & qu'elle n'a point eu de volonté contraire à celle du Verbe. On pourra par la même raison défendre l'Écclésiaste & le Type, & tous les Monothelites: car ils ne nioient pas que le Corps & l'ame de JESUS-CHRIST, n'eussent toutes leurs propriétés, leurs facultez & leurs mouvemens; mais ils vouloient qu'ils fussent tellement conduits & regis par la volonté du Verbe, qu'ils suivissent en tout sa direction & son impression. Et la

*Concile
111. de
Constantinople.*